

REPUBLIQUE FRANCAISE (Département des HAUTES-ALPES)
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS

L'an deux mille neuf et le vingt deux décembre (22 décembre 2009) à 17 heures 15, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS**, régulièrement convoqué en date du 16/12/2009, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard ESMIEU
Secrétaire de Séance : Guy VERDON

Nombre de membres : Afférents au Conseil Communautaire (22) En exercice (22)

Etaient présents :

Eyglers :	Jean MOREL Guy VERDON Laurent GIRAUD	Saint Clément /Dce:	Jean Louis BERARD Benoît ROZAN
Guillestre :	Bernard LETERRIER François CHARPIOT Dominique MOULIN Emmanuel MOLLE	Saint Crépin :	Bernard ESMIEU Eric FERRET Jean Mary MICHEL
Montdauphin :	Gilbert FIORLETTA François RAITBERGER	Réotier :	Michel MOURONT
Risoul :	Max BREMOND Jean-Louis GARNIER	Vars :	Pierre EYMEOUD

Qui ont pris part à la délibération (18)

Votes : Pour 18 Contre 0 Abstention 0

Délibération n° 10

Objet : **Budget Annexe Ordures Ménagères - Redevances déchets 2010**

Le Président rappelle à l'assemblée que le service "ordures ménagères" est géré financièrement comme un service à caractère industriel et commercial (CGCT, art L 2221-1): les recettes et dépenses doivent donc s'équilibrer.

La REDEVANCE DÉCHETS 2010 a pour but de dégager les ressources nécessaires à cet équilibre. La redevance est due pour les usagers bénéficiant du service déchets, conformément à l'article L 2224-14 du C.G.C.T.

Le service déchets comprend:

- la collecte
- et/ou le traitement
- et/ou la déchetterie.

Les redevances proposées pour l'année 2010 sont les suivantes:

CATEGORIES	REDEVANCES 2010
Logement	99.00 €
Hébergement collectif de grande capacité supérieure à 8 personnes: <i>Comprenant notamment:</i> <i>Hôtels, Centre de vacances, Maison de retraite, Refuge...</i>	4.40 € / couchage
Chambre d'hôtes	4.40 € / couchage
Restauration ⁽¹⁾ <i>Comprenant notamment:</i> <i>Hôtel - restaurant, Restaurant, Table d'hôtes...</i>	11.04 € / couvert
Restauration en terrasse	5.40 € / couvert
Camping	19.80 € / emplacement effectif
+ Restauration dans le camping	+ 5.40 € / couvert
Caravaneige	22.00 € / emplacement effectif
Etablissement scolaire secondaire	49.80 € / classe

(1) La catégorie restauration comprend

Tous les hébergements collectifs de grande capacité (plus de 8 personnes) qui fournissent les repas de leurs clients ou usagers, ainsi que ceux qui mettent à disposition des clients et usagers les équipements de cuisine nécessaires pour qu'ils le fassent eux mêmes, les centres de vacances, maison de retraite...
Les restaurants, la part restauration des hôtels, les tables d'hôtes...

L'assiette de calcul "couchage" ou "couvert" renvoie à la capacité d'accueil.

CATEGORIES PROFESSIONNELLES produisant principalement des déchets:		NB DE PERSONNES travaillant dans la structure professionnelle:	REDEVANCES 2010
cartons	1 ou 2	99.00 €	
	3	220.20 €	
	4 ou 5	350.40 €	
	au dessus de 6	546.60 €	
cartons et encombrants	de 1 à 3	350.40 €	
	de 4 à 6	546.60 €	
	de 7 à 14	768.60 €	
	au dessus de 15	1 204.80 €	
TYPE BUREAU OU SERVICES	type bureau	de 1 à 3	99.00 €
		4 ou 5	220.20 €
		6 ou 7	350.40 €
		au dessus de 8	546.60 €
	type services	de 1 à 3	99.00 €
		4 ou 5	220.20 €
		6 ou 7	350.40 €
		au dessus de 8	546.60 €
type médical	1	99.00 €	
	2 ou 3 en cabinet	220.20 €	
	au dessus de 4 en cabinet	350.40 €	
agricoles	-	99.00 €	
POLLUANTS	liés à la gestion du matériel	1 ou 2	99.00 €
		de 3 à 6	220.20 €
		7 ou 8	350.40 €
		de 9 à 20	546.60 €
		au dessus de 21	901.80 €
	liés à la matière 1ère réelle	1 ou 2	99.00 €
		de 3 à 6	220.20 €
		7 ou 8	350.40 €
		de 9 à 20	546.60 €
		au dessus de 21	901.80 €
LIÉS À LA CONSTRUCTION	par rapport à l'activité	de 1 à 3	220.20 €
		4 ou 5	350.40 €
		de 6 à 9	546.60 €
		au dessus de 10	768.60 €
	déchets qui vont en CSDU (<i>Centre de Stockage de Déchets Ultimes</i>)	de 1 à 3	148.80 €
		4 ou 5	350.40 €
		au dessus de 6	546.60 €
	produisant majoritairement des DI	de 1 à 3	220.20 €
		4 ou 5	350.40 €
		au dessus de 6	546.60 €
	bois	de 1 à 3	99.00 €
		4 ou 5	220.20 €
		de 6 à 9	350.40 €
au dessus de 10		546.60 €	
verre	de 1 à 5	148.80 €	
	au dessus de 6	350.40 €	

Le classement des catégories professionnelles est annexé à cette délibération.

Les catégories professionnelles "déchets cartons, déchets cartons et encombrants, déchets de type bureau ou services, déchets de type médical, déchets agricoles, produits polluants, déchets de bâtiments, déchets du bois, verre" peuvent bénéficier d'un dégrèvement sur leur redevance déchets en fonction du taux de déchets recyclés si les conditions suivantes sont remplies:

- Une réduction ou une valorisation des déchets mise en œuvre au 1^{er} janvier de l'année en cours. Cette valorisation doit être assurée expressément par un professionnel du recyclage avec lequel l'entreprise ou le commerce aura passé un contrat. Le contrat et les bons d'enlèvement et de traitement devront être fournis à la communauté de communes du Guillestrois.
- Une réduction des déchets produits par la mise en œuvre d'une technologie innovante.

Les usagers qui bénéficient de la déchetterie et du traitement mais pas de la collecte des ordures ménagères ont un abattement de 50 % de leur redevance.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Approuve l'exposé du Président,
- Accepte le montant de ces redevances au titre de l'année 2010,
- Autorise le Président à appliquer ces redevances à l'ensemble des usagers de la Communauté de Communes du Guillestrois au titre de l'année 2010.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Bernard



Reçu par la Préfecture
Le 24 DEC. 2009

Différentes catégories d'entreprises, commerces et services produisant principalement des déchets:

cartons	cartons et encombrants	type bureau ou services		type médical	agricoles	polluants		liés à la construction			bois	verre / cartons
		Bureau	Services			liés à la gestion du matériel	liés à la matière 1ère (DMS)	par rapport à l'activité	Déchets qui vont en CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultime)	produisant majoritairement des DI		
snack, plats à emporter, buvettes (pas de salle ni terrasse)	magasin de sports avec location de matériel	agence de voyages	contrôle technique de véhicules	dentiste	agriculture	transport de personnes (autocars - taxis - ambulances)	location de matériel avec moteurs	entreprise de déneigement	plâtrerie	couverture - charpenterie	menuiserie - ébénisterie	bar
alimentation générale (supérettes...)	commerce de matériaux	agence immobilière	société de nettoyage	infirmière	centre équestre	location d'engins de loisir motorisés	carrosserie	exploitation de carrière	carrelage	...	entretien de jardins	discothèque
commerce de vente de tissus	supermarché	école de ski	gardiennage de caravane	kinésithérapeute	commerce de fruites	gestion et installation des remontées mécaniques	...	travaux publics	rénovation		exploitation forestière	...
commerce de souvenirs	...	expert	inspection de canalisations	médecin	horticulture	transport de marchandises		scierie	plomberie		scierie	
magasin de chaussures		ingénierie - bâtiment	cinéma	optique	pisciculture	autoécole		électricité	maçonnerie		artisanat du bois	
magasin de vêtements		banque	location de vidéo	orthophoniste	apiculture	...		poterie	peintre		...	
commerce de vin		assurance	sport d'eaux vives	ostéopathe	abattoir			ramonage	plaquisterie			
épicerie - primeurs		office du tourisme	station service	vétérinaire	...			tailleur de pierre	...			
fleuriste		poste	imprimerie	éthiophe				ferronnerie				
librairie - presse		architecte	photographe	podologue				...				
boulangerie		expert comptable	gendarmerie	radiesthésiste								
bureau de tabac		expert automobile	microcentrale	...								
parfumerie		cabinet d'étude	snaf									
pharmacie		cabinet notarial	travaux acrobatiques									
pressing		graphiste	garage automobile									
salon de coiffure		administration	parc de loisirs									
boucherie		cabinet juridique	...									
profession esthétique		paysagiste										
commerce de pêche		...										
artisanat d'art												
commerce de produits de la ferme												
commerce d'ameublement												
salle de jeux												
bijouterie												
commerce informatique												
...												